

Association Française de l'Église de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours

Association régie par la loi du 9 décembre 1905

10 rue des Epinettes - Zone Industrielle Nord
77201 TORCY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2020	6

* *

Association Française de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Association régie par la loi du 9 décembre 1905

Siège social : 10 rue des Épinettes
Zone Industrielle Nord
77201 TORCY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de l'Église de Jésus-Christ des Saints Derniers Jours relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- l'information sur le traitement comptable des dons et legs consentis destinés à être cédés,
- l'information sur les dépenses (gestion du cut-off),
- l'information sur les événements significatifs de l'exercice et les événements post-clôture.

2.4 Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment sur l'évaluation des immobilisations corporelles et la prise en compte des dons et des dépenses issus des unités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières, le 7 juin 2021

Pour In Extenso Auvergne Rhône Alpes
Le commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 07/06/2021 par
Thierry Simard

In Extenso
signature électronique

Thierry SIMARD

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Association Française de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Exercice clos le 31 Décembre 2020

BILAN ACTIF

	31/12/2020		31/12/2019	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concession, brvts, licences, Logiciels, drts § val similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisation incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains en service	27.484.097	0	27.484.097	26.899.116
Terrains - Agencement en Service	10.533.628	-3.833.390	6.700.238	7.736.824
Agencements en service	1.923.043	-1.486.544	436.499	696.164
Construction en service	132.764.839	-16.446.261	116.318.578	120.728.274
Mobilier installés	1.439.338	-559.970	879.368	1.023.302
Immobilisation en cours	3.176.498	0	3.176.498	184.851
Materiel de transport	1.052.696	-650.812	401.884	743.450
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	30.000	0	30.000	830.000
Immobilisation grevées de droits				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts	38.667	-38.667	0	0
Autres immobilisation financières	296.059	0	296.059	271.552
TOTAL (I)	178.738.866	-23.015.644	155.723.222	159.113.533
Compte de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs et donations				
Autres Créances	3.980	0	3.980	19.473
Valeur mobilières de placement	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	4.520.281	0	4.520.281	5.194.851
Charges constatées d'avance (3)	0	0	0	0
TOTAL (II)	4.524.262	0	4.524.262	5.214.324
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	183.263.128	-23.015.644	160.247.484	164.327.858

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétant

- autorisé par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Signature du Président

Association Française de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Exercice clos le 31 Décembre 2020

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	5.159.435	5.159.435
Fonds propres complémentaires	0	0
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	158.188.625	163.541.435
Situation nette (sous-total)		
Résultat de l'Exercice (Excédent ou Déficit)	-4.243.531	-5.352.810
Autres fonds propres		
Fonds Associatifs avec droit de reprise	0	0
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	0	0
Provisions réglementées	0	0
Droits des propriétaires (commodat)	0	0
TOTAL (I)	159.104.529	163.348.060
Comptes de liaison (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques (Matériel de transport)		
Provision pour charges	355.796	359.958
TOTAL (III)	355.796	359.958
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations	0	0
Fonds dédiés	0	0
Dotations aux amortissements	0	0
Sur subvention de fonctionnement sur autres ressources	0	0
TOTAL (IV)	0	0
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24.408	0
Emprunt et dettes financières divers	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	354.978	279.671
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	360.152	319.190
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes et créances	47.622	20.978
Produits constatés d'avance (1)	0	0
TOTAL (V)	787.160	619.839
Ecart de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I à VI)	160.247.484	164.327.858
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	787.160	619.839
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		
Signature du Président		

Association Française de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Exercice clos le 31 Décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont vente de dons en nature		
Vente de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transfert charges	54.458	184.534
Collectes	13.914.119	14.996.283
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
Total des Produits d'Exploitation (I)	13.968.577	15.180.817
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres charges et charges externes (2)	9.108.266	9.880.676
Aides financières		
Impôts, Taxes et versement assimilés	335.927	423.193
Matériel de transport		
Salaires et Traitements	1.351.293	1.544.520
Charges Sociales	633.088	694.459
Autres charges de personnel	23.141	19.999
Dotations aux amortissements	6.265.245	6.877.362
Dotations aux dépréciations sur immobilisation		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Reports en fonds dédiés		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	681.364	1.136.998
Total des charges d'exploitations (II)	18.398.323	20.577.208
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4.429.746	-5.396.391
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
De participation (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	3.650	0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différence positives de change	-41	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	3.609	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	0	0
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3.609	0
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I+II+III+IV+V-VI)	-4.426.137	-5.396.391

Association Française l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

Exercice clos le 31 Décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
PRODUIT EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	0	0
Sur opération de capital	149.774	110.396
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	114.910	0
Total des produits exceptionnels (VII)	264.684	110.396
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	0	19.404
Sur opération de capital	81.335	47.412
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	81.335	66.816
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	183.348	43.581
Impôts sur les bénéfices (IX)	743	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	14.236.870	15.291.214
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	18.480.402	20.644.023
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	-4.243.531	-5.352.810
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-4.243.531	-5.352.810
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs - Materiel de transport		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevance sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs Dotations aux amortissements		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Bénévolat		
Prestation en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole		
TOTAL		

1. Principes et méthodes Comptables

Règles et Méthodes Comptables

1. Présentation de l'association

L'Association a pour objet exclusif de célébrer en France métropolitaine le culte énoncé par les Articles de Foi de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours et de subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice du culte.

2. Base de notre comptabilité

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Cet exercice constitue le 1^{er} exercice d'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Celui-ci a donné lieu aux modifications suivantes :

1-Reclassement des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés.

Le montant des biens et legs reçus destinés à être cédés précédemment en compte 475000 - Legs en cours de réalisation, a été reclassé intégralement en 240010 – Biens reçus par legs et donations destinés à être cédés.

2-Modification de l'intitulé du compte 102010 – Fonds associatifs sans droit de reprise qui a été modifié en 102010 - Fonds propres sans droit de reprise.

Le retraitement des comptes de bilan a été réalisé sur le comparatif des comptes annuels au 31/12/2019.

3. Information relative au résultat

Au 31 décembre 2020, suite aux dons et legs fait par la CHC, le résultat est négatif de: -4 243 531 Euros

Sans ces dons fait par la CHC notre résultat aurait été négatif de: -7 807 705 Euros

Pour rappel, le résultat 2019 sans les dons CHC était négatif de -8 946 429 Euros

Le niveau élevé des amortissements, liés à la valeur des constructions et notamment du Temple, engendre un résultat comptable structurellement déficitaire. Toutefois, le résultat hors amortissements (charges calculées ne donnant pas lieu à décaissement de trésorerie s'élevant à 6 265 245) est positif.

4. Collecte des offrandes

Les offrandes représentent les contributions volontaires par des personnes physiques et morales.

Un récapitulatif détaillé des dons versés est émis et remis à chaque donateur au minimum une fois par an.

Depuis le 5 juillet 2009, l'Association est habilitée à émettre des reçus fiscaux.

5. Information sur le traitement des legs reçus, destinés à être cédés

Depuis la clôture des comptes de l'exercice 2019, l'association a souhaité appliquer les règles comptables internes de l'Eglise qui consiste à prendre en compte immédiatement le produit de la donation (dès l'acceptation du leg).

Le traitement des legs étant identique, que le bien soit destiné à être cédé ou non.

Le nouveau plan comptable applicable en France depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 (règlement ANC 2018-06) prévoit un traitement spécifique pour les legs reçus destinés à être cédés, mais non encore vendus à la clôture de l'exercice. Dans ce cas, le produit de la donation est neutralisé par un compte de charge, en contrepartie d'un compte passif « fonds reportés liés aux legs et donations ».

C'est uniquement lors de la vente du bien concerné que le produit du leg sera constaté.

Ainsi, pour les legs destinés à être cédés mais non encore vendus à la clôture de l'exercice, l'application de la règle interne de l'Eglise se traduit par une anticipation de produit, par rapport au règlement ANC 2018-06.

6. Dépenses

Les dépenses de l'Association sont financées par les offrandes.

Les dépenses des églises locales sont enregistrées dans un système informatique dédié dans chaque église.

Les dépenses d'ordre administratif sont enregistrées directement dans le système informatique du siège social.

L'association, par souci de simplification, ne gère pas le cut off de fin d'exercice des dépenses car son impact potentiel est peu significatif au vu du niveau global des charges.

1 Bis. Principes et méthodes Comptables

Règles et Méthodes Comptables

7. Immobilisation corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculées chaque année selon la méthode constante et commune au type d'immobilisation selon leur utilisation comme suit :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Agencements, rénovation, construction:

Les montant immobilisés concernent les factures supérieures à 10 000 Dollars relatives à un bien nouveau ou augmentant la fonctionnalité ou la longévité d'un bien existant

Véhicule à moteur =	4 ans soit au taux de 25% prorata temporis
Equipement, ameublement =	Entre 3 et 10 ans soit un taux de 33.33% à 10% prorata temporis
Agencement terrain =	10 ans soit un taux de 10% prorata temporis
Agencement bâtiment en location =	10 ans soit un taux de 10% prorata temporis
Rénovation bâtiment en propriété =	Entre 10 et 20 ans soit un taux de 10% à 5% prorata temporis
Construction =	Entre 20 et 40 ans soit un taux de 5% à 2.5% prorata temporis

Lorsque la valeur d'usage d'un actif corporel est inférieur à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constituée de la différence.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Précision :

Les frais d'entretien ou remise en état des appartements loués pour les missionnaires sont systématiquement comptabilisés en charge d'exploitation, quel que soit le montant des travaux.

8. Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des avances, des prêts et des dépôts et cautionnements.
Une dépréciation est constituée en cas de risque de non recouvrement.

9. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

10.1. Informations au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'association. Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe de l'annexe relatif aux "informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice". Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que des mesures de soutien que le Gouvernement propose jour après jour, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'association, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

10.2. Informations au titre des événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêté des comptes.
L'association constate que ces événements ont un impact significatif sur son activité depuis mi-mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation

2. Annexe sur les comptes (suite)

Notes sur les comptes

11. Tableau des mouvements des immobilisations (montants bruts)

	Deb exercice	Augmentation	Correction	Transfert	Diminution	Fin exercice
Immobilisations Corporelles						
Véhicules	1.399.277	0	0	0	-346.581	1.052.696
Mobiliers en service	1.439.338	0	0	0	0	1.439.338
Mobiliers en cours	0	0	0	0	0	0
Terrains en service	26.899.116	584.981	0	0	0	27.484.097
Terrains en cours	101.530	564.478	1.381	0	-584.981	82.408
Terrains - Agencement en service	10.510.750	22.878	0	0	0	10.533.628
Terrains - Agencement en cours	0	0	342.468	0	0	342.468
Construction en service	132.705.406	59.433	0	0	0	132.764.839
Construction en cours	79.121	3.084.513	-343.849	-72.792	-82.311	2.664.684
Agencement en service	1.923.043	0	0	0	0	1.923.043
Agencements en cours	4.200	82.738	0	0	0	86.938
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Prêts	38.033	634	0	0	0	38.667
dépôts de garantie	271.552	46.857	0	0	-22.350	296.059
Total General	175.371.366	4.446.513	-0	-72.792	-1.036.223	178.708.866

12. Tableau des mouvements des amortissements

	Deb exercice	Dotations	Correction	Reprises	Fin exercice
Immobilisations Corporelles					
Véhicules	-655.826	-260.231	0	0	265.246
Mobilier	-416.036	-143.934	0	0	0
Terrains - Agencement	-2.773.926	-1.059.464	0	0	0
Construction	-11.977.132	-4.469.129	0	0	0
Agencement	-1.226.879	-259.665	0	0	0
Total General	-17.049.800	-6.192.423	0	0	265.246

13. Tableau des mouvements des dépréciations

	Deb exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisation Financières				
Prêts	-38.033	0	-634	-38.667

14. Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Créances</u>	Total Net	Ech - 1 an	Ech + 1 an
Provisions Prêts douteux	38.667	0	38.667
Dépôts de garanties	296.059	0	296.059
Autres Créances	3.980	3.980	0
Charges constatées d'Avance	0	0	0
<u>Dettes</u>	Total Brut	Ech - 1 an	Ech + 1 an
Emprunts auprès établissements de crédit	0	0	0
<u>Autres Dettes</u>			
Dettes fournisseurs	354.978	354.978	0
Dettes fiscales et Sociales	360.152	360.152	0
Autres Dettes	47.622	47.622	0

2 Bis. Annexe sur les comptes (suite)

Notes sur les comptes

15. Produit à recevoir

Autres créances	MONTANT
Intérêts courus recevoir	0

16. Engagement de Retraite

	Deb exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision Mise en Retraite	359.958		-4.162	355.796

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés sont comptabilisés en provisions pour charges.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue, sans proratisation ni actualisation du calcul sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite)

en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, dernier salaire brut annuel),
- données spécifiques liées aux usages appliqués par l'association respectant la réglementation en vigueur (calcul des droits selon les usages de l'association, taux de charges sociales de 52%),

17. Tableau de suivi des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	5.159.435	0	0	0	0	0	0	5.159.435
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	163.541.435			-5.352.810		0		158.188.625
Excédent ou (déficit) de l'exercice	-5.352.810			-4.243.531		5.352.810		-4.243.531
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	163.348.060	0	0	-9.596.341	0	5.352.810	0	159.104.529

3 . Annexe sur les comptes (suite)*Notes sur les comptes*

18. Charges à payer et détails des dettes	Montant
<u>Emprunts et Dettes auprès des Ets de crédit</u>	0
Intérêts et Agios Cours	0
<u>Emprunts et Dettes Financières Divers</u>	24.408
Intérêts courus	0
Dettes financières divers	24.408
<u>Dettes fournisseurs et Comptes rattachés</u>	354.978
Dette fournisseur	64.940
Fournisseurs - factures non parvenues	290.037
<u>Dettes fiscales et sociales</u>	715.948
Provision pour indemnités Retraite	355.796
Acompte sur salaire	0
Congés payés	135.762
URSSAF	50.146
Groupe Mederic - Mutuel	33.320
Retraite Malakoff	47.415
Charges sociales sur congés payés	70.596
Taxe sur les salaires - PAS	2.492
TVA à décaisser Intra-communautaire	2.623
Taxe sur les salaires	12.782
Formation continue	5.017
Charges sociales	0
Effort à la construction	0
<u>Autres Dettes</u>	47.622
Dettes Paroisse	
Fournisseur Membres (Participation)	47.110
Fournisseur a payer	0
Autres dettes JPMC	0
Autres dettes	286
Leg et Donation en Cours N. 1	226
Produits constatés d'avant	0
TOTAL GENERAL	1.142.955
19. Charges et Produits constatés d'avance	Montant
Charges payées d'avance	0
Charges payées d'avance - Mission Paris	0
Charges payées d'avance - FSY	0
Charges payées d'avance - Mission de Lyon	0
TOTAL	0
20. Effectif Total	
Cadres	9
Agents de maîtrise et Techniciens	5
Employés	24
Ouvriers	
TOTAL	38

4 . Annexe sur les comptes (suite)

Notes sur les comptes

21. Ventilation des dépenses d'exploitation sur les offrandes collectées

	2020	2019
Par type de service		
Eglise locales	715 913	1 231 337
Loyers Eglises et charges annexes	6 464 481	7 230 060
Missions	3 225 921	3 762 948
Histoire Familiale - Généalogie	14 125	9 793
Séminaire et Institut	315 217	368 765
Temple	7 487 968	7 671 642
Administration	174 699	302 606
	18 398 323	20 577 208

22. Rémunération

Le président et les membres du Conseil d'Administration qui ont servis pendant l'exercice clos au 31 Décembre 2020 n'ont perçu aucune rémunération de l'Association Française. Il n'existe pas d'avantage en nature attribué au Président.

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours a un clergé non rémunéré composé de bénévoles sur l'ensemble du territoire français métropolitain où une paroisse est organisée. Le montant de ces contributions volontaires de bénévoles étant très difficilement déterminable, il n'est pas mentionné en pied du compte de résultat.

Le personnel rémunéré figurant sur les comptes annuels de l'Association sont ceux s'occupant à plein temps ou à temps partiel d'une tâche d'entretien ou d'une tâche spécialisée et administrative en France métropolitaine.

23. Divers

The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints (Great Britain) et The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints en Allemagne apporte gracieusement son aide administrative et comptable à l'Association.